

Projet présenté par le Conseil d'Etat

Date de dépôt: 27 septembre 2002

Messagerie

Projet de loi

ouvrant un crédit de fonctionnement au titre de subvention cantonale annuelle de 495 000 F en 2003, de 515 000 F en 2004 et 545 000 F en 2005 à l'association F-Information en vue de son regroupement avec la bibliothèque Filigrane

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève décrète ce qui suit :

Art. 1 Crédit de fonctionnement

Une subvention annuelle de 495 000 F en 2003, 515 000 F en 2004 et 545 000 F en 2005 est accordée à l'association F-Information au titre de subvention cantonale de fonctionnement.

Art. 2 Budget de fonctionnement

Cette subvention est inscrite au budget de fonctionnement en 2003, en 2004 et en 2005 sous la rubrique 21.05.00.365.01.

Art. 3 But

Cette subvention doit permettre le regroupement et l'élargissement de l'association F-Information et de la bibliothèque Filigrane afin de répondre à l'évolution et à la diversification des secteurs d'activités des deux entités et à l'augmentation des demandes de leur public.

Art. 4 Durée

Cette subvention est octroyée pour trois ans et avant toute demande de renouvellement sous la forme d'un projet de loi, l'association présentera un rapport d'évaluation.

Art. 5 Loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat

La présente loi est soumise aux dispositions de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève, du 7 octobre 1993, et de la loi sur la surveillance de la gestion administrative et financière et l'évaluation des politiques publiques, du 19 janvier 1995.

Certifié conforme

Le chancelier d'Etat : Robert Hensler

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Le projet de loi qui vous est soumis a pour but de regrouper les subventions accordées à l'association F-Information et à la bibliothèque Filigrane. F-Information est actuellement au bénéfice d'une subvention se montant à 220 000 F attribuée par le DASS, octroyée pour la première fois en 1985.

Filigrane, pour sa part, reçoit par le biais du DF, une subvention se montant aujourd'hui à 60 000 F. Une première subvention de 50 000 F lui avait été octroyée par le DJPT en 1991.

Ces deux subventions furent accordées avant l'entrée en vigueur de la LGF en 1994 par simple inscription au budget. Le premier objectif visé par le projet qui vous est soumis est en conséquence de régulariser leur situation en les rendant conformes à l'article 36, alinéa 1, de la LGF.

F-Information a repris la gestion de la bibliothèque Filigrane en 1998. Pour répondre à l'évolution et à la diversification des secteurs d'activités de ces deux entités et à l'augmentation des demandes de leur public, il s'agit d'adapter le montant de ces subventions. L'exiguïté des locaux des deux entités, la charge de travail de plus en plus lourde et le manque de personnel à Filigrane sont les trois problèmes majeurs qui se posent aujourd'hui. Ce projet de loi donnera également la possibilité d'élargir la mission et les prestations de F-Information et de Filigrane.

1. Introduction

F-Information est un centre articulé autour de trois axes: l'information, l'orientation et la documentation pour les femmes. Il leur offre un lieu d'accueil, d'écoute et de dialogue privilégié à Genève.

F-Information est une association féminine à but non lucratif, reconnue d'utilité publique, et subventionnée. Elle a fêté ses 20 ans d'existence en 2001.

Vingt ans mis au service des femmes, avec un engagement concret en leur faveur, avec une approche humaniste, autour de valeurs de respect et de tolérance et dans la volonté d'un échange constructif avec les hommes.

Filigrane est une bibliothèque spécialisée sur la condition des femmes, l'égalité et les rapports sociaux de sexe. En 1998, à la demande du SPPE, d'associations féminines et de l'association gestionnaire créée en 1993, F-Information a repris la gestion de cette bibliothèque. En reprenant Filigrane, l'objectif de F-Information était de regrouper à moyen terme les deux secteurs d'activité, après avoir vérifié la viabilité et l'utilité de ce centre de documentation.

2. Organisation

F-Information

L'association s'est donné pour mission de contribuer à :

- l'égalité entre hommes et femmes;
- l'autonomie des femmes;
- la construction d'une société plus solidaire;

Ses objectifs sont :

- informer sur toutes les questions individuelles d'ordre juridique, professionnel, familial, personnel ou de vie pratique;
- soutenir et écouter les femmes;
- être un relais en les orientant vers d'autres organismes en fonction de leurs demandes spécifiques;
- diffuser les informations auprès des associations féminines (Agenda, F-300 adresses, site Internet);
- prévenir les situations extrêmes.

L'association est dirigée par une équipe, qualifiée, pluridisciplinaire et multiculturelle, composée de 8 professionnelles aux formations diverses, pour la plupart de niveau universitaire ou HES. Elles se partagent au total 3 postes de travail. Les conditions de travail et salariales sont minimales au vu des responsabilités que cette équipe de femmes assume : un salaire horaire de 33 F brut, pas d'augmentation du coût de la vie, ni de 13^e mois, ni de gratification ou de progression salariale.

Le financement de F-Information est assuré en grande partie par des subventions publiques (Canton et Ville de Genève). Une autre partie provient de revenus propres (cotisations des membres, au nombre de 700 environ, dons...), des communes et de fonds privés provenant de fondations, d'entreprises, des Eglises, etc.

F-Information s'est dotée depuis plusieurs années d'une charte et d'un système d'évaluation des prestations.

Filigrane

La bibliothèque s'est donné comme mission :

- d'informer le public et mettre à sa disposition une documentation traitant des questions féminines et de l'égalité entre hommes et femmes;
- de favoriser une réflexion et une prise de conscience sur les rapports hommes-femme;
- de promouvoir une société plus solidaire par le tissage de liens sociaux à travers des activités et événements culturels.

Elle a pour objectifs :

- d'offrir un service de documentation, une bibliothèque, des outils de travail spécialisés;
- d'informer et conseiller individuellement femmes et hommes sur les questions féminines et les rapports sociaux de sexe;
- de créer des événements et animations en collaboration avec le réseau associatif genevois.

Deux bibliothécaires-documentalistes responsables se partagent un poste à 75%. Elles sont soumises aux mêmes conditions de travail que l'équipe de F-Information.

3. Activités

F-Information

- Consultations juridiques, professionnelles, familiales, personnelles (au nombre de 1008 pour l'année 2001).
- Demandes téléphoniques et visites, conseils, écoute et orientation (au nombre de 2027 pour l'année 2001).
- Documentation pratique (environ 1000 documents pratiques : garde d'enfants, loisirs, bénévolat, formation, logement, etc.).
- Gestion de la bibliothèque Filigrane (5000 documents sur la condition féminine et l'égalité).
- Groupes d'échanges : Réseau interculturel d'échanges et de savoirs réunissant des femmes suissesses et immigrées (RESI-F), et les Salons en collaboration avec la Comédie de Genève (301 personnes au total en 2001).

- Dépositaire du Prix Femme Exilée (7 mars 2002).
- Travail en réseau avec les services et associations (environ une cinquantaine).

Le nombre total des demandes en 2001 : 3376 (soit 17 % de plus qu'en l'an 2000).

Filigrane

- Gestion du fonds documentaire du Service pour la promotion de l'égalité.
- Prêts de livres et documents : en 2001, 1507 documents ont été empruntés (1998 : 551 prêts).
- Consultations sur place de documents : en 2001, 715 consultations ont été effectuées (1998 : 209 consultations).
- Recherches documentaires et recherches spécialisées : elles sont en constante augmentation : 300 par an dont une partie provient de l'ensemble de la Suisse romande.
- Dossiers de presse : 80.
- Listes bibliographiques.
- Accueil et conseil.
- Réseaux documentaires : lien avec environ 80 autres bibliothèques-centres de documentation.

Dans ce même laps de temps, **le fonds documentaire de la bibliothèque a doublé**, passant de 2500 à 5000 documents aujourd'hui.

Entre 1998 et 2001, les prêts et les consultations ont triplé.

4. Problématique actuelle

Situation actuelle de F-Information

Une charge de travail de plus en plus lourde

- Une augmentation de 17% du nombre des demandes du public.
- De nombreuses sollicitations extérieures pour la prise en charge de nouveaux projets relevant de la mission de l'association, mais qui ne sont pas prévus dans son fonctionnement habituel :
 - en 1998, reprise de la bibliothèque Filigrane ;

- en 2000, travail de groupe sur l'évaluation des prestations au sein du RAP (Regroupement des Associations Privées), et participation à la Marche mondiale des femmes ;
 - en 2001, conception et mise en service du site Internet www.f-information.org;
 - en 2002, dépositaire du Prix Femme exilée.
- Des demandes formulées régulièrement par le milieu associatif féminin pour des prêts de salles, ou l'accueil de groupes. Par manque de place, l'association a dû refuser plusieurs demandes de collaboration. (A titre d'exemple, groupe femmes violentes, groupe santé des femmes, médiation familiale.)

Un manque de place

- 100 m² pour une équipe de 8 personnes,
- un secrétariat de 15 m² pour trois places de travail avec ordinateurs,
- une seule salle pour les consultations,
- une seule salle de réunion de 20 m²,
- une salle d'accueil et de documentation,
- pas de bureaux.

Situation actuelle de Filigrane :

Avec le prochain déménagement du Service pour la promotion de l'égalité, se pose inexorablement la question du relogement de la bibliothèque Filigrane, qui est actuellement hébergée dans les locaux du SPPE.

Une explosion de demandes pour Filigrane

- *De la part du public* : les prêts et les consultations sur place, par téléphone, ou e-mail ont triplé au cours des trois ans d'activités de la bibliothèque.
- *De la part d'associations féminines* qui souhaiteraient lui confier la gestion de leurs fonds documentaires.

Un manque crucial de place et de personnel

- Des locaux d'une superficie totale de 50-60 m² environ pour l'ensemble du fonds documentaire à disposition du public, avec un seul petit bureau pour trois personnes (les deux responsables de la bibliothèque à temps partiel et une assistante en information documentaire en formation. S'y

ajoutent les bénévoles et les stagiaires de l'école HES en information documentaire.

- Un seul poste à 75 % pour toute la gestion de la bibliothèque et l'accueil du public.

Pour ces diverses raisons, le présent projet de loi propose un regroupement des secteurs d'activités, un agrandissement de la surface totale des locaux et un poste de travail supplémentaire à Filigrane.

5. Regroupement de F-Information-Filigrane

C'est un

- **Regroupement géographique** : des locaux communs, une surface totale doublée pour les deux secteurs d'activités, soit une arcade pour la bibliothèque et des bureaux et salles de consultations pour F-Information, au centre de Genève.
- **Regroupement de prestations et de compétences** : information, accueil et consultations, orientation et documentation pour les femmes à Genève.
- **Une mise en commun de nos moyens matériels** (accueil, informatique, documentation).
- **Un développement** possible de nouvelles prestations offertes au public (voir activités futures).

Grâce à ce regroupement, les femmes de Genève gagneront :

- un accueil centralisé ;
- une meilleure accessibilité aux prestations ;
- une plus grande visibilité des activités pour les femmes ;
- un mélange des publics ;
- un élargissement du public, y compris aux hommes, par le biais des animations et événements culturels.

6. Elargissement de la mission, des objectifs et des prestations de F-information et de Filigrane

En plus des missions et des objectifs de base de ces deux entités, le regroupement permettrait **le renforcement de leur mission, l'élargissement de leurs objectifs, et la diversification de leurs prestations.**

Objectif :

Devenir un lieu de promotion et d'expression des besoins des femmes dans la cité et continuer à être un lieu de prévention et de sensibilisation à l'égalité, dans une approche individuelle auprès des femmes.

Activités futures :

A. Poursuite des activités actuelles

– **Accueil centralisé du public femmes autour de 3 axes :**

information : consultations de divers types, orientation en lien avec le réseau social genevois ;

documentation : recherches documentaires, recherches spécialisées (également au niveau romand), gestion centralisée des ressources documentaires d'associations féminines genevoises, **Espace SPPE**, accès facilité au grand public ;

animation : manifestations et événements culturels pour tisser des liens sociaux.

B. Nouvelles prestations

– **Mise sur pied d'un centre de ressources** : mise en réseau des personnes et des compétences en lien avec leurs activités de groupe avec pour lignes directrices : la solidarité, le partage, la création de liens, et la vie citoyenne.

– **Création d'une plate-forme d'expression artistique** : mise en valeur et promotion de talents artistiques des femmes dans la cité.

– **Animation** : espace lecture et coin bistrot, prêt de salle pour d'autres associations et pour des animations.

7. Budgets prévisionnels 2003-2004-2005 et Plan de trésorerie 2003

(Voir annexes)

Le budget prévisionnel 2003 est fixé à 495 000 F.

Le budget prévisionnel 2004 est fixé à 515 000 F.

Le budget prévisionnel 2005 est fixé à 545 000 F.

Au bénéfice de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un bon accueil au présent projet de loi.

Annexes : budgets provisionnels

ANNEXES

BUDGET PREVISIONNEL 2003 DE F-INFORMATION / FILIGRANE

PRODUITS	Frs	Frs
Cotisations des membres	25'000.--	
Participation des usagers	<u>5'000.--</u>	30'000.--
Centre de ressources et location de salles		2'000.--
Subventions:		
- Etat de Genève : Département de l'action sociale et de la santé et/ou Département des finances	495'000.-- (demande en cours)	
- Ville de Genève	110'000.-- (demande en cours)	
Communes	<u>20'000.-</u>	625'000.--
Dons privés		12'000.--
Ventes de brochures		<u>2'000.--</u>
TOTAL PRODUITS		671'000.--

CHARGES	Frs	Frs
Salaires	377'000.--	
Charges sociales	<u>76'500.--</u>	453'500.--
Honoraires		4'500.--
Formation continue - supervision		4'500.--
Loyer*		110'000.--*
Frais de bureau		18'500.--
Documentation		4'500.--
Frais d'envois		13'000.--
Imprimerie - édition		15'000.--
Dons - cotisations		3'000.--
Bibliothèque Filigrane		27'000.--
Rési-F - Prix femmes exilées		4'500.--
Amortissements		7'000.--
Evaluation qualité		2'000.--
Publicité		<u>4'000.--</u>
TOTAL CHARGES		671'000.--

* Cette somme affectée au loyer correspond à la location de locaux d'une superficie totale de 400 m2 environ, au centre de Genève, au prix du marché privé, estimé à Frs 270.-- le m2, pour F-Information et Filigrane.

F-Information est en lien avec la Ville de Genève pour tenter de trouver une solution adaptée, à des conditions plus avantageuses.

BUDGET PREVISIONNEL 2004 DE F-INFORMATION / FILIGRANE

PRODUITS	Frs	Frs
Cotisations des membres	27'000.--	
Participation des usagères	<u>6'000.--</u>	33'000.--
Centre de ressources et location de salles		3'000.--
Subventions:		
- Etat de Genève : Département de l'action sociale et de la santé et/ou Département des finances	515'000.--	
- Ville de Genève	110'000.--	
Communes	<u>20'000.-</u>	645'000.--
Dons privés		15'000.--
Ventes de brochures		<u>1'000.--</u>
TOTAL PRODUITS		697'000.--

CHARGES	Frs	Frs
Salaires	387'000.--	
Charges sociales	<u>78'000.--</u>	465'000.--
Honoraires		6'000.--
Formation continue - supervision		6'000.--
Loyer		110'000.--
Frais de bureau		23'000.--
Documentation		4'500.--
Frais d'envois		14'000.--
Imprimerie - édition		17'000.--
Dons - cotisations		3'000.--
Bibliothèque Filigrane		30'000.--
Rési-F - Prix femmes exilées		5'500.--
Amortissements		7'000.--
Evaluation qualité		2'000.--
Publicité		<u>4'000.--</u>
TOTAL CHARGES		697'000.--

F-Information - août 2002 - mcr

BUDGET PREVISIONNEL 2005 DE F-INFORMATION / FILIGRANE

PRODUITS	Frs	Frs
Cotisations des membres	28'000.--	
Participation des usagères	<u>7'000.--</u>	35'000.--
Centre de ressources et location de salles		4'000.--
Subventions:		
- Etat de Genève : Département de l'action sociale et de la santé et/ou Département des finances	545'000.--	
- Ville de Genève	130'000.--	
Communes	<u>20'000.-</u>	695'000.--
Dons privés		18'000.--
TOTAL PRODUITS		752'000.--

CHARGES	Frs	Frs
Salaires	415'000.--	
Charges sociales	<u>92'000.--</u>	507'000.--
Honoraires		8'000.--
Formation continue - supervision		6'000.--
Loyer		110'000.--
Frais de bureau		24'000.--
Documentation		4'500.--
Frais d'envois		15'000.--
Imprimerie - édition		18'000.--
Dons - cotisations		3'000.--
Bibliothèque Filigrane		32'000.--
Rési-F - Prix femmes exilées		7'500.--
Amortissements		8'000.--
Evaluation qualité		3'000.--
Publicité		<u>6'000.--</u>
TOTAL CHARGES		752'000.--

F-Information - août 2002 - mcr



PLAN FINANCIER 2003 F-INFORMATION / FILIGRANE

Janvier	1 ^{er} acompte Etat de Genève	Frs 125'000.--
	1 ^{er} acompte Ville de Genève	Frs 30'000.--
Mars	2 ^e acompte Etat de Genève	Frs 125'000.--
	2e acompte Ville de Genève	Frs 30'000.--
Juin	3 ^e acompte Etat de Genève	Frs 125'000.--
	3e acompte Ville de Genève	Frs 30'000.--
Septembre	4 ^e acompte Etat de Genève	Frs 120'000.--
	3e acompte Ville de Genève	Frs 20'000.--
	Communes de Genève	Frs 20'000.--

Tout au long de l'année

Cotisations des membres	Frs 25'000.--
Consultations usagères	Frs 5'000.--
Dons - divers - ventes de brochures	<u>Frs 16'000.--</u>

Total **Frs 671'000.--**

F-Information

rue de la Servette 19

case postale 125

1211 Genève 7

tél. 022 740 31 00

fax 022 740 31 44

ccp 12-1858-2

E-mail: femmes@f-information.org

www.f-information.org

août 2002 - mcr



*Extrait des comptes de F-Information 2001
compte Bibliothèque Filigrane, détails*

PRODUITS	Frs	
Subvention SPPE		60'000.—
Ville de Carouge		3'500.—
Revenus divers		772.30
TOTAL		64'272.30
CHARGES	Frs	
Charges – sauf salaires		
Impression, publicité, papeterie	797.80	
Achat livres, vidéos, abonnements	3'492.00	
Matériel	819.00	
Animations, communication	4'787.40	
Frais d'envoi, de bureau, ligne internet	3'411.30	13'307.50
Charges salaires et charges sociales		
Poste à 75%	53'853.00	53'853.00
TOTAL		67'160.50

Pour information, hors budget F-Information/Filigrane :

Salaires de l'apprentie assistante en information documentaire
au centre de formation pour apprenti-e-s de l'Etat de Genève

Salaires brut	Frs 42'000.—
Charges sociales	Frs 6'300.—
	<hr/>
	Frs 48'300.—



Comptes 2001



Bilan et Comptes**F-INFORMATION****BILAN AU 31 DECEMBRE 2001****ACTIF**

Caisse 1'657.80

CCP 1'442.09

Banque BCG 4'722.30

BrochuresF300 4'000.--

Actifs transitoires 8'970.20

Banque BCG (garantie loyer) 6'078.80

Machines de bureau 15'200.--

Mobilier, installations 3'000.--

Total 45'071.19**PASSIF**

Fonds solidarité 2'618.75

Fonds aménagement 7'026.60

Fonds Prix femmes exilées 6'450.--

Passifs transitoires 46'650.90

Prêt temporaire 15'000.--

Total 77'746.25**Découvert**

A fin 2000 5'288.72

Résultat à fin 2001 27'386.34

32'675.06

Total 77'746.25

Genève, le 27 février 2002/mcr

Bilan et Comptes**1****F-INFORMATION****COMPTES DE PERTES ET PROFITS 2001****CHARGES**

Salaires	242'064.65
Charges sociales	42'736.35
Honoraires	4'332.40
Loyer et charges locatives	25'885.10
Frais de bureau	13'981.92
Frais d'envoi	10'016.65
Imprimerie et édition	17'303.70
Livres et documentation	4'403.60
Cotisations et dons	2'168.10
Publicité	3'446.65
Charges financières	754.05
Création Fonds aménagements	6'085.50
Amortissements	5'231.--
Solidarité	3'165.55
Rési-F	2'919.60
Frais Prix femmes exilées	50.--
Transit usagères	43'857.50
Dépenses 20e anniversaire	29'579.75
Formation-supervision	1'850.--
Bibliothèque Filigrane	13'307.50
Total charges	473'139.57

Bilan et Comptes**2****F-INFORMATION****COMPTES DE PERTES ET PROFITS 2001****PRODUITS**

Subvention du Département de l'action sociale et de la santé	105'000.--
Subvention du Service pour la promotion de l'égalité pour Filigrane	60'000.--
Subvention Ville de Genève	80'000.--
Don Loterie romande	25'000.--
Dons Communes	26'400.--
Subventions extraordinaires 20e anniversaire :	
- Conseil d'Etat	10'000.--
- Département action sociale et santé	10'000.--
- Ville de Genève	10'000.--
- Lombard Odier & Cie	5'000.--
Dons autres fondations, associations, divers	12'804.80
Don Fondation Wilsdorf	6'085.50
Ventes de brochures diverses	9'987.40
Recettes Filigrane	772.30
Intérêts banques et CCP	135.33
Consultations et démarches pour usagères	5'105.--
Solidarité	70.--
Rési-F	700.--
Prix femmes exilées (libération du fonds)	50.--
Recettes 20e anniversaire	2'084.20
Transit usagères	43'857.50
Libération partielle Fonds aménagement	4'231.--
Indemnités pour dégats d'eau	3'350.20
Cotisations des membres	25'120.--
TOTAL PRODUITS	445'753.23
RESULTAT A FIN 2001 (PERTE)	27'386.34

Genève, le 27 février 2002/mcr



Département des finances
Cellule d'expertise financière

République et
Canton de Genève



PREAVIS TECHNIQUE

fonctionnement bouclement
 investissement Autre

n° 21.05.00.365.01

1. Objet

Projet de loi ouvrant un crédit de fonctionnement au titre de subvention cantonale annuelle de 495 000 F en 2003, de 515 000 F en 2004 et 545 000 F en 2005 à l'association F-Information en vue de son regroupement avec la bibliothèque Filigrane.

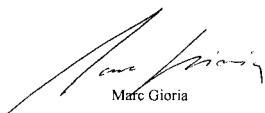
2. Financement

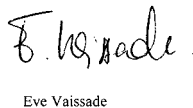
Ce crédit de fonctionnement de 495 000 F en 2003, de 515 000 F en 2004 et 545 000 F en 2005 sous la forme d'une subvention cantonale annuelle, est inscrit au budget de fonctionnement dès 2003 sous la rubrique 21.00.00.365.01.

3. Remarques

- Comme mentionné dans l'exposé des motifs, le présent projet de loi vise deux objectifs:
 - 1) Regrouper au DF sous une rubrique spécifique (21.05.00.365.01), les subventions accordées respectivement à l'association F-Information depuis 1985 (inscrite au DASS) et à l'association Filigrane depuis 1991 (inscrite au DJPT sous la rubrique 41.02.04.365.09, mise à zéro en 1995 et réinscrite au DF dès 1999).
Augmenter leur dotation en vue du développement des activités et prestations dans le domaine.
 - 2) Régulariser [LGF art. 36] l'existence de ces subventions qui ont été octroyée antérieurement à l'entrée en vigueur de la LGF (1994) par simple inscription au budget.
- La subvention cantonale demandée pour 2003 se décompose comme suit :

• F-Information (ex DASS : 84.11.00.365.10)	220 000 F
• Filigrane (21.05.00.365.01)	60 000 F
• Complément de subvention (développement des activités et prestations)	215 000 F
• Total (21.05.00.365.01)	495 000 F


 Marc Gloria


 Eve Vaissade

Genève, le 17 septembre 2002

N.B. : Le présent préavis technique est basé sur le PL et l'exposé des motifs transmis le 16 septembre 2002. La Cellule d'expertise financière n'est plus engagée en cas de modifications ultérieures à la date du préavis technique.

Pris connaissance le :

Signature du responsable financier :